

Myral rejoint le groupe Aramis : une alliance stratégique pour accélérer la décarbonation du bâtiment

Novembre 2024 – Les deux spécialistes français de l'enveloppe du bâtiment, Aramis et Myral, franchissent une étape décisive dans leur rapprochement stratégique. Lancé il y a quatre ans, le processus d'intégration de Myral au sein du groupe Aramis, qui comprend notamment Dal'Alu, Isosta et Sunclear, aboutira à une prise de contrôle totale d'ici juin 2025, après qu'Aramis soit devenu majoritaire au capital en janvier 2024. Ce partenariat repose sur une complémentarité de compétences et de marchés, soutenue par une ambition commune en matière d'engagement environnemental.



Contact presse

Le Crieur Public - Clotilde Boué - clotilde.boue@lecrieurpublic.fr
07 81 34 24 19 - 09 53 75 46 47

Tous les communiqués Myral sont disponibles sur
<http://www.myral-pro.com/fr/espace-presse/>

Un engagement commun en faveur de la décarbonation

L'intégration de Myral au sein d'Aramis reflète une vision partagée de la transition écologique dans le secteur du bâtiment. Jean-Baptiste Micouleau, PDG d'Aramis, et Sylvain Bonnot, président de Myral, soulignent l'importance de la décarbonation dans leurs projets respectifs.

En 2022, Myral a lancé l'initiative Neutral ITE 2025, une démarche visant à réduire de 68 % l'impact carbone de ses solutions d'isolation thermique par l'extérieur. Après deux ans de Recherche & Développement, le fabricant a fait évoluer son panneau M32 en y intégrant plus de 50 % de matériaux recyclés. Aramis, avec son plan de neutralité carbone d'ici 2030, soutient l'initiative en investissant dans des solutions favorisant l'emploi de matériaux recyclés et l'écoconception.

Depuis 2019, Aramis s'est par ailleurs doté d'une direction RSE et a lancé plusieurs initiatives pour réduire son empreinte carbone, parmi lesquelles la création de la filière REPAN pour revaloriser les déchets de production en matériaux neufs. La nouvelle extension du siège de Myral, intégrant des isolants recyclés issus de REPAN, est un exemple concret de cet engagement commun.

Des synergies au service de la rénovation et du marché de l'ITE

Avec cette opération, le groupe Aramis diversifie ses offres dans le domaine de l'ITE, un marché en croissance. Aramis et Myral partagent un savoir-faire dans l'aluminium prélaqué, utilisé pour des applications de bardage et de couverture. Cette complémentarité devrait renforcer la position d'Aramis sur les marchés du particulier, du collectif et du tertiaire, grâce aux réseaux de franchises Dal'Alu et Uniso pour le résidentiel, et au savoir-faire de Myral dans les projets de prescription pour le collectif et le tertiaire.

Une transition réfléchie pour assurer la continuité

Aramis a rejoint l'actionnariat de Myral en 2020. Il est devenu majoritaire au début de l'année 2024. Sylvain Bonnot cédera 100 % de ses parts et passera la main au cours de l'année 2025. La direction de Myral sera assurée par Julien Bagnard.

“Le plan de décarbonation de Myral, basé sur l'emploi de déchets recyclés, est en pointe sur ces questions et représente une forme de modèle pour nous.”

JEAN-BAPTISTE MICOULEAU,
PDG D'ARAMIS

“Avec l'isolation thermique par l'extérieur nous apportons une offre qu'Aramis ne possédait pas dans ses solutions, ce qui donne de très belles perspectives pour Myral. Et l'autre axe fondateur, qui est vraiment au cœur de la stratégie des deux entités, c'est l'impact que l'on peut avoir sur le climat, sur notre environnement de manière générale.”

SYLVAIN BONNOT,
PRÉSIDENT DE MYRAL

Perspectives et objectifs de croissance

D'ici dix ans, Jean-Baptiste Micouleau vise à doubler le chiffre d'affaires actuel de Myral. L'offre de Myral, répondant aux exigences de la rénovation et de la décarbonation, se positionne en effet favorablement face aux défis environnementaux et sociaux du secteur. Sylvain Bonnot se montre également confiant dans cette continuité, voyant en cette intégration un moyen de pérenniser les valeurs et la mission de Myral pour les années à venir.

“Si son chiffre d'affaires [Myral] consolidé est d'à peu près 25 millions d'euros aujourd'hui, il n'y a pas de raison que dans 10 ans, il ne dépasse pas les 50 millions, car les besoins en rénovation énergétique restent colossaux ! Mais on ne se fixe pas de limite, c'est le marché qui décidera.”

JEAN-BAPTISTE MICOULEAU,
PDG D'ARAMIS



Lien de l'interview croisé de Jean-Baptiste Micouleau, PDG d'Aramis et Sylvain Bonnot, Président de Myral : https://www.myral-pro.com/fr/actualites/-la-decarbonation-du-batiment-est-le-cur-de-notre-rapprochement-avec-aramis-_231.html